

# FICHE REFLEXE CADRE DE SANTE VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES SEXISTES ET SEXUELLES



Signalement d'une situation par l'IOA/le médecin

## FICHE REFLEXE CADRE DE SANTE Victimes de Violences Conjugales, Sexistes et Sexuelles au SAU du CHUN

Coordination du parcours  
En lien avec médecin et assistant social



En cas de **VIOL** ou **AGRESSION SEXUELLE**

- Allo 17 systematique
- **Transfert Archet au plus vite**

### 1 ADMINISTRATIF:

- Signalement TU + assistante sociale
- Coordonnées téléphoniques de la patiente

3

PLAINTÉ ?  
SIGNALEMENT ?

2

### MISE A L'ABRI

- enfants mineurs ? → ESPIC LENVAL
- Hospitalisation ?
- Recours aux forces de l'ordre
- 115

4

### COORDINATION POST-URGENCE

- Faire le lien avec les autres acteurs du CHUN *cf livret blanc*
- Transmettre les documents ressources (*valisette*)

## COMMUNICATION VERBALE ET NON VERBALE

### ENTRETIEN :

Mettre la patiente en confiance : l'**isoler** dans un box fermé et l'y maintenir autant que possible.  
Lui rappeler la **confidentialité** de l'entretien médical

#### *Accompagner les équipes dans la prise en charge, en particulier :*

- *Si la patiente est en difficulté dans l'échange avec des personnels masculins*
- *Si la patiente ne souhaite pas donner de suite médico-légale à sa situation de violence*

Adopter une écoute active et **bienveillante** :

- Croire ce qu'elle vous révèle et le lui dire.
- Affirmer l'interdiction des violences par la loi et la seule responsabilité de l'agresseur.
- La laisser s'exprimer.
- L'aider à formuler ses demandes d'aide.
- Respecter ses choix et les accompagner.
- Délivrer un message de soutien, de valorisation de sa démarche.

#### **A dire à la patiente victime :**

«Vous n'y êtes pour rien. »

«L'agresseur est le seul responsable. »

« La loi interdit et punit les violences. »

« Si vous le souhaitez, je peux établir un certificat médical. »

***Lui proposer de se couvrir les parties du corps déjà examinées.***

# 1 ADMINISTRATIF

## 1/ SIGNALEMENT TU + ASE :

S'assurer que la patiente est bien identifiée FVV sur TU

Contacter l'ASE au 33480

- lundi au vendredi de 8h30 à 16h15

- week-end et jours fériés de 10h à 18h

The screenshot shows a web-based medical interface. At the top, there are navigation tabs for 'Fichier', 'Edition', 'Affichage', 'Historique', 'Marque-pages', 'Outils', and 'Aide'. The browser address bar shows 'tu/index.php?navi=Vue\_Equipe1|Patient|1539516'. The main content area is divided into several sections:

- Constantes:** Displays vital signs like PAS/PAD, FC, SAT/O2, and temperature.
- Gravité:** A dropdown menu set to 'Gravité 3'.
- IOA, IDE, Provenance, CCMU, Sectorisation initiale, ADMIN, Hospi prévue, Etude de service, ALD sur Carte Vitale:** Various administrative and medical dropdowns.
- Catégorie, Médecin, Salle, Sectorisation par IOA, EN douleur sortie, ADMIN 1, Famille / Proches, Protocole RADIO, ADMIN 4, Sectorisation:** Additional administrative fields.
- Recours, Séniorisation, Dest confirmée, RDV spécialiste, Signalément, ADMIN 2, Installation, Protocole DOULEUR, trod, Passage relève ALD:** A dropdown menu for 'Signalément' is open, showing options like 'CANICULE 2023', 'PASS - crise Ukrainienne', 'REFUSE CLINIQUE', 'Accompagné police', 'Equipe mobile gériatrie', 'Identifiée protégée', 'Femme victime de violence', and 'Mineur Maltraitance'.

Below these sections are two tables: 'Historique passages' and 'Documents et formulaires', and a 'Messages' section on the right.

The screenshot shows a hospital emergency department dashboard. At the top, there's a header with 'Urgences - Normal' and a user profile for 'Pierre-Marie'. Below the header, there are several tabs for different departments: MCT2, MCT3, CCDA, POLYCLINIQUE, CIRCUIT COURT / MMS, LABORATOIRE, RADIO, CAP, GYNÉCOLOGIE, SOSMAI, DENTAIRE, PLAINBLANC, MCT (1+2+3), GLOBAL, and SORTIS.

The main area displays a list of patients with columns for 'Salle', 'Arrivée', 'Soignant', 'Sectorisation IOA', and 'Dest. Confir'. The rows are color-coded by department:

- Basin - Avec expertise:** Patients arriving at 17:32:00 and 17:17:00.
- Couché:** A patient arriving at 2023-07-11 14:08:00 with 'Protocole douleur : non réalisé (autre raison)'. The assigned staff are 'DEBRIS Grégory' and 'IDE ROCHE Pascale'.
- Couleur:** Patients arriving at 16:18:00 and 14:34:00.
- Orléans / Orléans incanté / Panaris:** Patients arriving at 15:53:00 and 14:34:00.
- Basin - Suspicion fracture:** Patients arriving at 15:18:00 and 14:34:00.
- Connaissance:** Patients arriving at 13:57:00 and 12:27:00.

## 2/ COORDONNEES DE LA PATIENTE :

- S'assurer que les coordonnées de la patiente sont à jour et notées sur CLINICOM
  - Coordonnées téléphoniques
  - Adresse postale
  - Personne à prévenir
- Reporter sur CLINICOM les informations consignées dans le bloc notes
- Vérifier que la patiente est en identité protégée sur CLINICOM

## 3/ PRENDRE CONTACT AVEC LE MEDECIN :

Lui proposer de l'aide et accompagnement si nécessaire.

S'assurer que la prise en charge est séniorisée.

## 4/ VERIFIER LA PRESENCE DES 2 CERTIFICATS A LA SORTIE DE LA PATIENTE : Certificat de Coups et Blessures et Certificat de Psycho-Trauma

## 2 MISE A L'ABRI

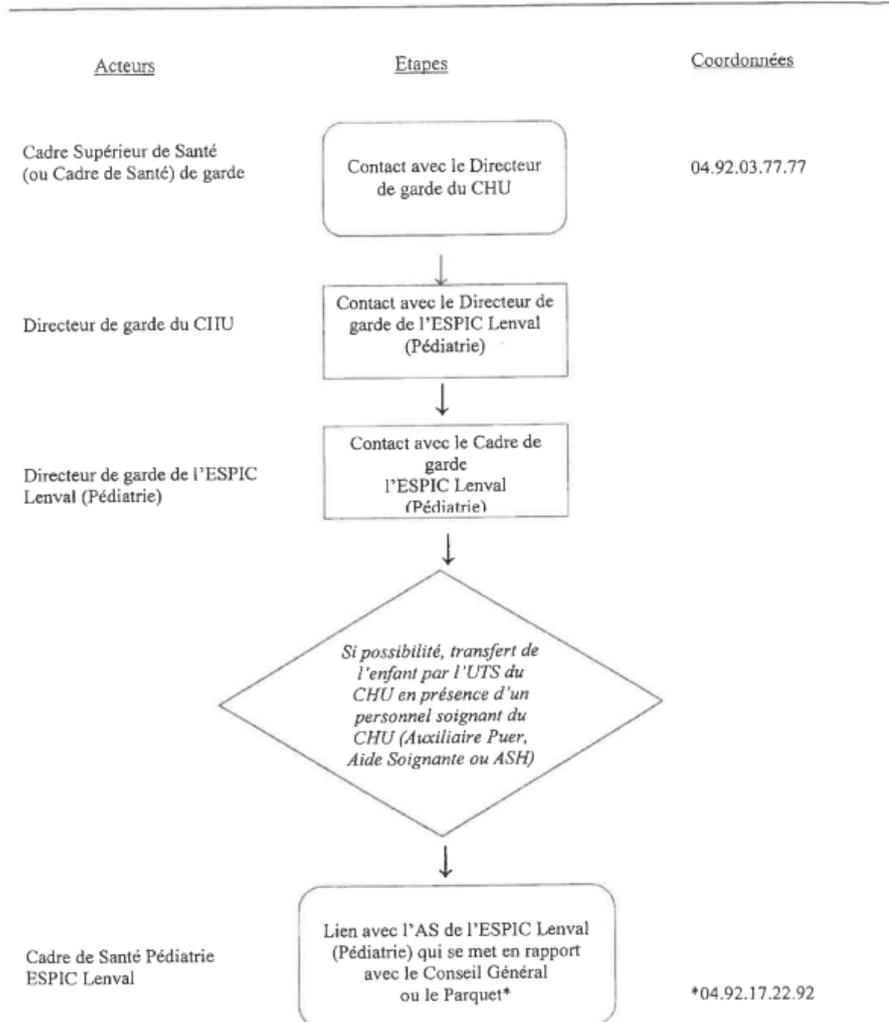
### 5 possibilités :

1. Présence d'enfants mineurs → lien avec ESPIC LENVAL
2. Hospitalisation
3. Recours aux forces de l'ordre → allo 17
4. Mise à l'abri via le 115
5. Pas de besoin ou refus de mise à l'abri

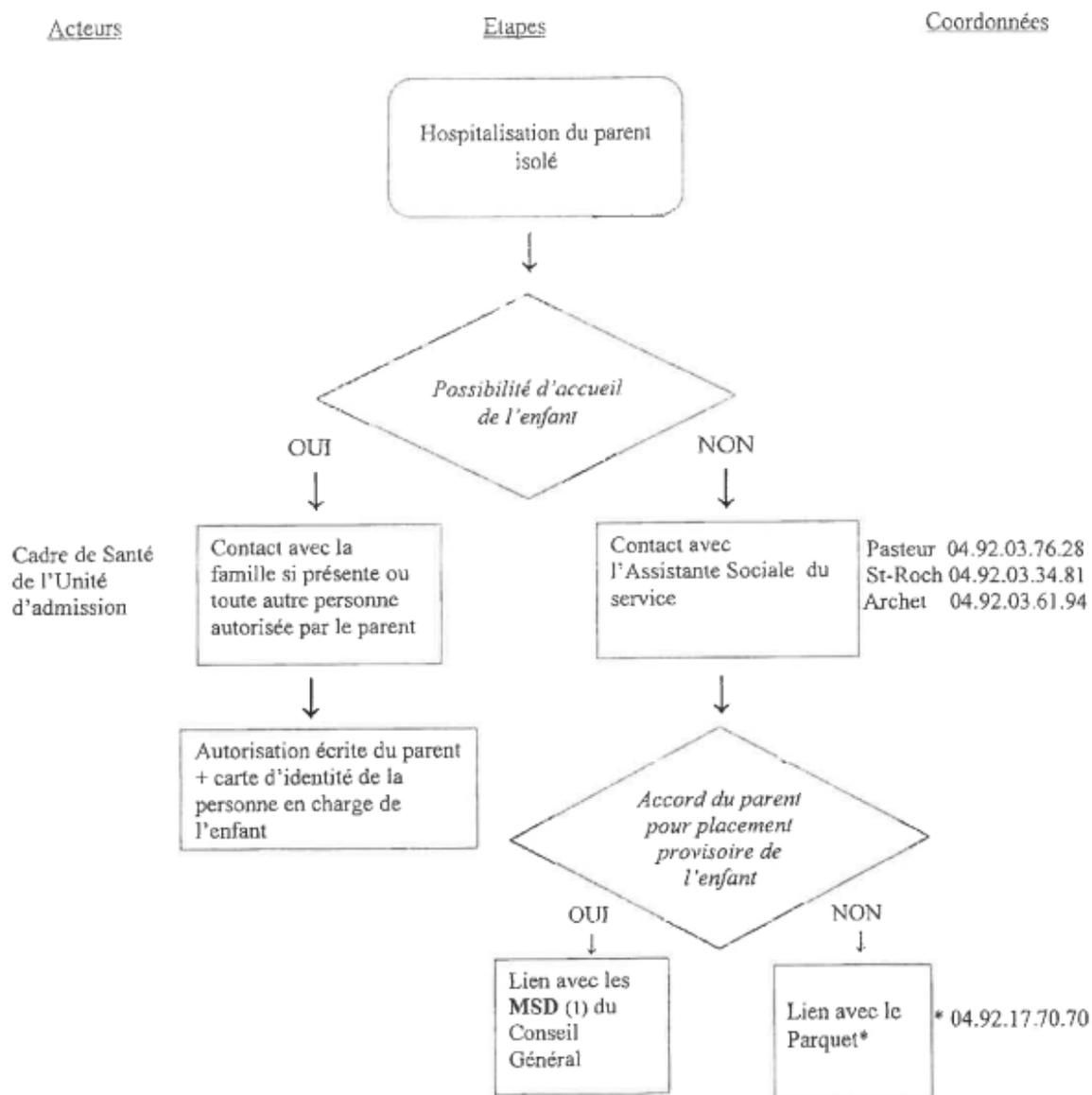
### ENFANT MINEUR A TRANSFERER A LENVAL

1. Allo cadre de Lenval
2. Appel de l'UTS pour le Transport
3. Détacher un soignant pour accompagner le mineur lors du transport

PRISE EN CHARGE D'UN ENFANT MINEUR LORS DE L'HOSPITALISATION EN  
URGENCE AU CHU D'UN PARENT ISOLE  
*(hors horaires d'ouverture du service social des malades 9h-17h)*



**PRISE EN CHARGE D'UN ENFANT MINEUR LORS DE L'HOSPITALISATION EN  
URGENCE AU CHU D'UN PARENT ISOLE**  
*(aux horaires d'ouverture du service social des malades de 9h à 17h)*



(1) Maisons des Solidarités Départementales

FICHE DE TRANSMISSION  
D'UNE INFORMATION PREOCCUPANTE  
DATE :

À adresser :

- Par télécopie ☎ 04.89.04.29.01
- Par mail [protectiondelenfance@departement06.fr](mailto:protectiondelenfance@departement06.fr)
- Par voie postale

**Éléments concernant l'auteur de l'information :**

Nom : ..... Prénom : ..... Qualité : ..... ASE.....

Structure : ..... CHU Pasteur .....

Adresse : ..... Service Social des Malades CHU "PASTEUR 30 Voie Romaine 06000 Nice.....

.....

Téléphone : .....

**Identification du mineur concerné :**

Nom

Nom, prénom, adresse, tél. du père .....

.....

Nom, prénom, adresse, tél. de la mère : ...

**Identification des autres mineurs présents au domicile familial :**

Nom : ... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

<b>Le mineur est-il en danger ou en risque de danger ? <input type="checkbox"/></b>	<b>Le mineur est-il en péril avec nécessité de protection immédiate ? <input type="checkbox"/></b>
<p><b>☛ Nature du risque ou du danger :</b></p> <p>Violence physique.....<input type="checkbox"/></p> <p>Violence psychologique.....<input type="checkbox"/></p> <p>Violence sexuelle.....<input type="checkbox"/></p> <p>Négligence lourde.....<input type="checkbox"/></p> <p>Éducation .....<input type="checkbox"/></p> <p>Comportement.....<input type="checkbox"/></p> <p>Les parents sont-ils informés, conformément à la loi et sauf intérêt contraire de l'enfant, de la transmission d'une information préoccupante ?</p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>Md n'est pas en état d'entendre le bien fondé de cette IP</p>	<p><b>☛ Nature du péril :</b></p> <p>Violence physique.....<input type="checkbox"/></p> <p>Violence psychologique.....<input type="checkbox"/></p> <p>Violence sexuelle.....<input type="checkbox"/></p> <p>Négligence lourde.....<input type="checkbox"/></p> <p>Éducation .....<input type="checkbox"/></p> <p>Comportement.....<input type="checkbox"/></p> <p>Dans ce cas, la fiche est à adresser au Parquet compétent et à l'ADRET :</p> <p><b>Est du Var :</b> TGI de Nice, place du Palais – 06300 NICE ☎ 04.89.08.92.60 ✉ ttr.pr.tgi-nice@justice.fr</p> <p><b>Ouest du Var :</b> TGI de Grasse, Av. Pierre Sémard – 06133 GRASSE Fax : 04.92.60.72.39</p>

Description des faits (nature, chronologie,...)

.....

.....

Faits rapportés :

.....

.....

.....

Faits constatés :

.....

.....

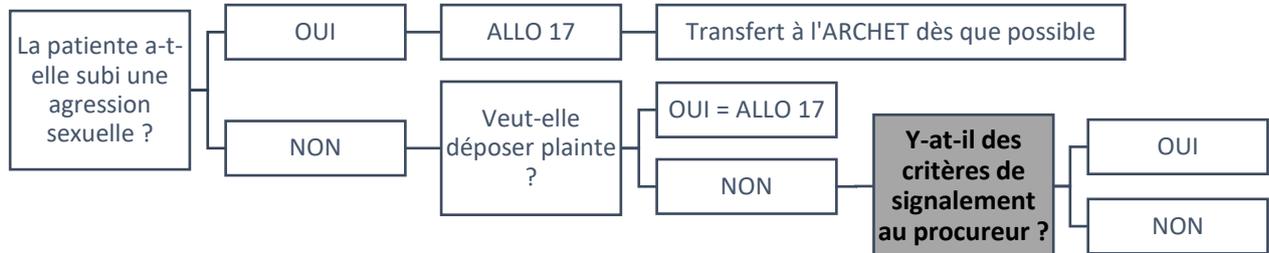
.....

Signature de l'auteur de l'information (facultative) :

Cette fiche pourra être complétée par tout élément jugé utile.

## 3 - RECOURS AUX FORCES DE L'ORDRE : PLAINTE ? SIGNALEMENT ?

### 3 SITUATIONS



### CRITERES DE SIGNALEMENT AU PROCUREUR :

DANGER IMMEDIAT	+	EMPRISE DE L'AUTEUR SUR LA VICTIME
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de la fréquence des violences</li> <li>- Violences sur les enfants</li> <li>- Peur pour elle ou ses enfants</li> <li>- Grossesse</li> <li>- Incitation au suicide par son partenaire</li> <li>- Prise de toxiques par l'auteur</li> <li>- ATCD psychiatriques de l'auteur</li> <li>- Intervention antérieure des forces de l'ordre</li> <li>- Menaces de mort</li> <li>- Arme à feu au domicile</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Propos dévalorisants, dégradants ou injurieux</li> <li>- Surveillance permanente</li> <li>- Harcèlement moral et/ou sexuel</li> <li>- Contrôle de son temps libre / séquestration</li> <li>- Isolement de ses proches</li> <li>- Sentiment d'être déprimée ou sans solution</li> <li>- Sentiment de culpabilité de la victime</li> <li>- Dépendance financière</li> <li>- Documents administratifs en possession de l'auteur</li> <li>- Contrôle des activités de la victime par l'auteur</li> </ul>

SI VIOL/AGRESSION SEXUELLE :

- ➔ Transfert à l'**ARCHET en URGENCE** (prise en charge standardisée)
- ➔ **Prévenir les forces de l'ordre = ALLO 17**
- ➔ Prélèvements à faire à l'ARCHET ( ⚠ urines à prélever à l'ARCHET)

# PROCEDURE DE SIGNALEMENT JUDICIAIRE DE VIOLENCES CONJUGALES DANS LES ALPES MARITIMES

**CONDUITE A TENIR**

- 1) INFORMATIONS SUR SES DROITS :  
DEPOT DE PLAINTE + RAPPEL DE LA LOI
- 2) EXAMEN
- 3) REDACTION DU CERTIFICAT MEDICAL
- 4) ORIENTATION VERS LES ASSOCIATIONS

JE VEUX SIGNALER

ACCORD DE LA  
VICTIME POUR LE  
SIGNALEMENT

REFUS DE LA  
VICTIME POUR LE  
SIGNALEMENT

MINEURE ET/OU  
MAJEURE  
VULNERABLE

MAJEURE EN  
DANGER IMMEDIAT  
ET SOUS EMPRISE

Loi du 30 JUILLET 2020

**DANGER IMMEDIAT**

- Augmentation de la fréquence des violences
- Violences sur les enfants
- Peur pour elle ou pour ses enfants
- Grossesse
- Incitation au suicide par son partenaire
- Prise de toxiques par l'auteur
- Antécédents psychiatriques de l'auteur
- Intervention antérieure des forces de l'ordre
- Menaces de mort
- Armes à feu au domicile

**EMPRISE DE L'AUTEUR SUR LA VICTIME**

- Propos dévalorisants, dégradants ou injurieux
- Surveillance permanente
- Harcèlement moral et/ou sexuel
- Contrôle de son temps libre/séquestration
- Isolement de ses proches
- Sentiment d'être déprimée ou sans solution
- Sentiment de culpabilité de la victime
- Dépendance financière
- Documents administratifs en possession de l'auteur
- Contrôle des activités de la victime par l'auteur

SIGNALEMENT JUDICIAIRE APRES INFORMATION DE LA VICTIME

ETABLIR UN CERTIFICAT DE SIGNALEMENT

Modèle disponible ci-joint



ENVOYER LE CERTIFICAT PAR MAIL + APPEL DU PARQUET DE  
PERMANENCE (Procureur)

Objet du mail : "Signalement médical : violences conjugales"

ACCUSE DE RECEPTION ENVOYE PAR LE PARQUET AU MEDECIN

Parquet du TJ de Nice

ttrmineurs.pr.tj-  
nice@justice.fr

04.89.08.92.60

En cas d'urgence absolue  
WE et jours fériés  
06.08.87.81.69  
ttr.pr.tj-nice@justice.fr

Parquet du TJ de Grasse

mineurs.pr.tj-  
grasse@justice.fr

04.83.05.00.80

En cas d'urgence absolue  
WE et jours fériés  
06.21.38.60.73

## Contacts utiles

**RECHERCHE D'UN HEBERGEMENT  
EN URGENCE**

Samu Social : 115

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES EN  
URGENCE (SAVU) :** soutien  
psychologique, aide juridique...

Urgence Soirs et Week-ends  
06.64.09.76.21

**UNITE MEDICO-JUDICIAIRE**

Service de médecine légale  
CHU Nice  
04.92.03.48.21

**STRUCTURES ET ASSOCIATIONS D'AIDE  
AUX VICTIMES**

**GRASSE**

Association d'Aide aux Victimes  
Harpèges : 04.93.90.85.66  
serviceaideauxvictimes@harpages.fr

**CANNES**

Parcours de femmes  
04.93.48.03.56

**NICE**

Association d'Aide aux Victimes  
Montjoye : 04.93.87.94.49  
aide.victimes@montjoye.org

Service d'accueil des victimes de jour  
Fabri côtier  
06.43.42.22.19

**ANTIBES**

Parenthèse  
04.92.19.75.60

**TRIBUNAL JUDICIAIRE**

**GRASSE**

Bureau d'aide aux victimes du  
Tribunal Judiciaire : 04.92.40.71.03

Bureau d'aide aux victimes  
mineures  
06.25.31.86.95

**NICE**

Bureau d'aide aux victimes du  
Tribunal Judiciaire : 04.92.17.72.45

Bureau d'aide aux victimes  
mineures  
04.93.87.94.49

De quel tribunal je dépends ?

<https://www.justice.fr/recherche/annuaires>

**Autres**

N° gratuit violences femmes info : 3919

Planning familial 06 : 04 92 09 17 96

Centre d'Information sur les Droits des

Femmes et des Familles (CIDFF) :

- N° pour les victimes : 04.93.71.55.09

- Hotline uniquement pour les  
professionnels : 06.25.62.95.15

Numéro d'aide aux victimes : 116 006

Antenne Départementale de Recueil de  
l'Evaluation et du Traitement des Informations  
Préoccupantes (ADRET) :

- Hotline uniquement pour les  
professionnels : 04.89.04.29.00

protectiondel'enfance@departement06.fr

- N° vert national soirs et WE : 119

## 4 - COORDINATION DE LA PRISE EN CHARGE POST URGENCE

- Consultation médecin légiste de l'UMJ pour ITT
- Consultation de suivi psycho-trauma à la Policlinique
- Faire le lien avec les autres acteurs du CHUN en cas de besoin

Pôle URGENCES Pasteur 2	Mme LECLERC	Secrétariat Policlinique	33335	<a href="mailto:FVV@chu-nice.fr">FVV@chu-nice.fr</a>
	Mme ROUGIER Mr BRIDE	Psychologues Psycho-trauma	33335	<a href="mailto:FVV@chu-nice.fr">FVV@chu-nice.fr</a>
	Dr L. MORGAN	Référente MIPROF	29259	<a href="mailto:morgan.l@chu-nice.fr">morgan.l@chu-nice.fr</a>
	Dr PM. TARDIEUX	Référent MIPROF Chef de pôle URGENCES	22212	<a href="mailto:Tardieux.pm@chu-nice.fr">Tardieux.pm@chu-nice.fr</a>
	Mme S. BELAID Mr. O. MISSEREY	Cadres de santé Référents	06.11.36.98.97 27225	<a href="mailto:belaid.s@chu-nice.fr">belaid.s@chu-nice.fr</a> <a href="mailto:misserey.o@chu-nice.fr">misserey.o@chu-nice.fr</a>
	Mme M. DE LYS	Référente MIPROF Assistante sociale URGENCES	33480	<a href="mailto:delys.m@chu-nice.fr">delys.m@chu-nice.fr</a>
UMJ Cimiez		UMJ	34821	
	Dr E. BIGLIA	Référente FVV UMJ	34297	<a href="mailto:Biglia.e@chu-nice.fr">Biglia.e@chu-nice.fr</a>
Archet		Consultation GO	36091	
	Mme A. BRUNO Mme F. BOUYGUES	SF référente FVV	36092	<a href="mailto:sf-femmesviolences@chu-nice.fr">sf-femmesviolences@chu-nice.fr</a>
	Mme D. AGHER	Assistante sociale GO	36194	
Lenal		Urgences pédiatriques PASS mère- enfant	33543	
	Mme C. BUSANO	Assistante sociale PASS ME	30017	<a href="mailto:christelle.busano@hpu.lenval.com">christelle.busano@hpu.lenval.com</a>
	Dr P. BABE	Médecin responsable UP	30308	<a href="mailto:babe.p@hpu.lenval.com">babe.p@hpu.lenval.com</a>

- Transmettre les documents ressources (*valisette*)
- Demander si les certificats (CCB et Certificat de Psycho-trauma) ont été faits
- Mise à l'abri (Association ? intervention des forces de l'ordre ? hospitalisation ?)